



ESI CANADA®

# BULLETIN DES SSNA

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION  
DES FOURNISSEURS

CENTRE D'APPELS À L'INTENTION DES FOURNISSEURS  
1 888 511-4666

SITE WEB DES FOURNISSEURS ET DES DEMANDES  
DE PAIEMENT DU PROGRAMME DES SSNA  
<http://provider.esicanada.ca/>

## Fournisseurs de soins dentaires



Hiver 2010

### FORMULAIRES DES SSNA

Veillez **télécharger** les formulaires à partir du site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse :

<http://provider.esicanada.ca/>

ou communiquer avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs

### CENTRE D'APPELS À L'INTENTION DES FOURNISSEURS

#### Questions et commentaires, réinitialisation du mot de passe

1 888 511-4666

#### Heures d'ouverture prolongées

Du lundi au vendredi  
De 6 h 30 à 20 h 30, heure de l'Est,  
à l'exclusion des jours fériés

#### Veillez poster les demandes de paiement pour soins dentaires à l'adresse suivante :

ESI Canada  
Service des demandes de paiement des SSNA  
3080, rue Yonge, bureau 3002  
Toronto (Ontario) M4N 3N1

#### Veillez télécopier le Formulaire d'inscription du fournisseur de soins dentaires dûment rempli au numéro suivant :

Télécopieur : 905 712-0669

#### Veillez poster toute autre correspondance à l'adresse suivante :

ESI Canada  
5770, rue Hurontario, 10<sup>e</sup> étage  
Mississauga (Ontario) L5R 3G5

### Message aux fournisseurs de soins dentaires de la part de Santé Canada relativement au Programme des SSNA

Le personnel du Programme des SSNA de Santé Canada tient à remercier vos employés et vous-même pour le rôle important que vous jouez dans le cadre des soins de santé bucco-dentaire essentiels que vous dispensez aux membres des Premières nations et aux Inuits partout au Canada. Sans votre engagement et votre participation, le programme ne fonctionnerait pas si bien.

Nous réalisons le défi qu'a représenté le changement d'administration entre l'ancienne et la nouvelle entreprise chargée du traitement des demandes de paiement. Nous comprenons également vos inquiétudes au sujet du processus d'inscription et du programme de vérification des fournisseurs, ainsi que du délai de traitement des demandes de prédétermination et du règlement des demandes.

Nous vous remercions donc de votre patience et sommes heureux de confirmer que nous avons réalisé des progrès afin de régler ces inconvénients. Soyez assurés que notre personnel continuera de travailler en étroite collaboration avec l'entreprise chargée du traitement des demandes de paiement, vos représentants et vos associations, au besoin, afin de régler le sujet de vos préoccupations.

Nous souhaitons vous réitérer nos remerciements pour votre appui continu et votre collaboration. Nous nous engageons à tenir les fournisseurs au courant de tout progrès réalisé afin de régler les sujets qui vous préoccupent, et ce, dans le but de simplifier les processus pour les bénéficiaires, votre personnel et vous-même.

## NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS

**Accédez rapidement aux formulaires et aux renseignements dont vous avez besoin!****Site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA**

La disposition des documents à l'intention des **fournisseurs de soins dentaires du Programme des SSNA**, accessibles au moyen du lien **Fournisseurs de soins dentaires** figurant sur la page d'accueil du site Web, a été améliorée pour permettre aux *fournisseurs d'accéder rapidement aux formulaires et aux renseignements dont ils ont besoin!*

La page d'accueil à l'intention des **fournisseurs de soins dentaires du Programme des SSNA** a été réorganisée. Elle comporte maintenant les trois sections suivantes :

- **Inscription**

Cette section fournit les directives relatives à l'inscription.

- **Formulaires de soins dentaires**

Il s'agit des formulaires correspondant aux types de services, faciles à consulter et téléchargeables en format PDF.

- **Contacts**

Cette section présente les heures d'ouverture, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que les adresses du Centre d'appels de ESI Canada à l'intention des fournisseurs et fournit le lien d'accès au Programme des SSNA sur le site Web de Santé Canada.

Les formulaires indiqués ci-dessus sont en format PDF. Pour lire ces fichiers, votre ordinateur doit être doté du logiciel Adobe® Acrobat® Reader®. Pour télécharger ce logiciel, cliquez sur l'icône correspondante au bas de la page des documents à l'intention des **fournisseurs de soins dentaires du Programme des SSNA**.

**Ligne directe pour les fournisseurs qui s'inscrivent de nouveau au Programme des SSNA**

Depuis le 12 octobre 2010, les lignes directes locale et sans frais (905 712-8615 et 1 888 677-0111, poste 7015), destinées à la réinscription des fournisseurs ne sont plus en service. Ces lignes avaient été créées pour répondre au volume considérable d'appels durant la période de réinscription des fournisseurs.

Veillez communiquer avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs au 1 888 511-4666 pour toute question à ce sujet.

**Mise à jour des honoraires dentaires du Programme des SSNA en 2010**

Les grilles tarifaires régionales des soins dentaires du Programme des SSNA contiennent les codes d'acte dentaire des provinces et territoires ainsi que les honoraires professionnels en vue de la soumission des demandes de paiement pour soins dentaires.

Veillez noter que les grilles tarifaires ne sont plus postées, car les fournisseurs peuvent les télécharger à partir du site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA, ou en demander un exemplaire en communiquant avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs.

Le tableau ci-dessous présente les dates des mises à jour des honoraires dentaires pour les dentistes généralistes (DG), les spécialistes (SP) et les denturologistes (DN) en 2010.

Mise à jour des honoraires	Province ou territoire
Le 1 <sup>er</sup> avril 2010	Nouveau-Brunswick (DG, SP, DN) Terre-Neuve et Labrador (DG, SP, DN) Nouvelle-Écosse (DG, SP, DN) Île-du-Prince-Édouard (DG, SP, DN)
Le 1 <sup>er</sup> mai 2010	Nunavut (DG, SP, DN) Yukon (DG, SP, DN) Territoires du Nord-Ouest (DG, SP, DN) Alberta (DG, SP, DN)
Le 1 <sup>er</sup> juillet 2010	Québec (DG, SP, DN) Ontario (DG, SP) Saskatchewan (DG, SP, DN)
Le 1 <sup>er</sup> août 2010	Manitoba (DG, SP, DN) Colombie-Britannique (DG, SP)
<b>Nota :</b> La grille tarifaire <b>2009</b> des denturologistes s'applique encore en <b>Ontario</b> et en <b>Colombie-Britannique</b> , puisque les honoraires n'ont pas été mis à jour en 2010 dans ces provinces.	

**Remarque importante  
À compter du 10 décembre 2010**

Les grilles tarifaires régionales révisées seront accessibles sur le site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à compter du 10 décembre 2010. Des lettres explicatives indiquant les erreurs sont jointes à chaque grille tarifaire régionale, le cas échéant.

Nous sommes désolés des incon vénients que cela a pu vous occasionner. Nous vous recommandons de visiter de nouveau le site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA pour télécharger la version mise à jour de la grille pour votre province, ou d'en faire la demande au Centre d'appels à l'intention des fournisseurs.

## RAPPELS

**Obtenez le règlement rapide et efficace des demandes par transfert électronique de fonds**

*Le transfert électronique de fonds (TÉF) est gratuit et sécuritaire.*

Le dépôt électronique des règlements est effectué directement dans votre compte bancaire le jour où ESI Canada verse le montant, et les relevés sont postés aux fins du rapprochement des transactions.

Ainsi, vous n'avez plus à vous préoccuper du délai de livraison d'environ deux semaines, selon la région (locale et dans la province) ou encore de la possibilité que vos chèques soient perdus, volés ou égarés.

**Inscrivez-vous, c'est simple comme bonjour!**

1. Veuillez remplir le Formulaire de modification des renseignements sur le fournisseur de soins dentaires ci-joint.
2. Joignez un chèque avec la mention ANNULÉ (par télécopieur, une photocopie du chèque est acceptée).
3. Postez ou télécopiez le formulaire et le chèque ANNULÉ aux coordonnées suivantes :

**Télécopieur : 905 712-0669**

ESI Canada  
Service des relations avec les fournisseurs  
5770, rue Hurontario, 10<sup>e</sup> étage,  
Mississauga (Ontario) L5R 3G5

## Soumission en *temps réel* des demandes de paiement par échange électronique de données

*Pourquoi ne pas adopter cette méthode aujourd'hui...*

Lorsque vous soumettez vos demandes de paiement par ÉÉD au moyen du logiciel de votre cabinet, les demandes sont acheminées en *temps réel*. Ainsi, le bénéficiaire et vous pouvez immédiatement connaître le résultat du traitement.

Pour vous procurer un logiciel qui satisfait aux normes de transmission électronique du CDAnet, de l'Association des denturologistes du Canada (DACnet) ou du Réseau de l'ACDQ (Association des chirurgiens dentistes du Québec), communiquez avec votre association professionnelle pour obtenir la liste des fournisseurs agréés.

## Réinitialisation du mot de passe

Si vous devez faire réinitialiser votre mot de passe pour accéder au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA, veuillez communiquer avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs, en composant le 1 888 511-4666 (appuyez sur le 4 pour obtenir de l'aide sur le site Web à l'intention des fournisseurs).

## Centre d'appels à l'intention des fournisseurs

Pour accélérer le service, assurez-vous d'avoir en main votre **numéro de fournisseur** de ESI Canada (*et non votre numéro de permis d'exercice*) lorsque vous communiquez avec un représentant du Centre d'appels à l'intention des fournisseurs.

Le personnel du Centre d'appels à l'intention des fournisseurs est en mesure de répondre aux fournisseurs inscrits au Programme des SSNA ainsi qu'à ceux qui souhaitent s'inscrire à ce titre. Toutefois, il arrive que des bénéficiaires communiquent avec le centre d'appels. **Veillez leur demander de communiquer avec leur bureau régional de la DSPNI.**

Vous trouverez la liste des bureaux régionaux de la DSPNI ainsi que les numéros de téléphone respectifs sur le site Web de Santé Canada à l'adresse suivante :

<http://www.hc-sc.gc.ca/fniah-spnia/nihb-ssna/provide-fournir/med-equip/criter/index-fra.php>

## Modification des renseignements sur le fournisseur

Pour maintenir votre dossier à jour et éviter un retard dans le règlement des demandes de paiement et l'envoi des documents (p. ex. les relevés, les bulletins, etc.), il est

important d'aviser ESI Canada de toute modification concernant les renseignements indiqués dans votre dossier.

Les changements comprennent les suivants :

- Le nom sous lequel le fournisseur fait affaire
- Toute modification apportée à votre profil (par ex. adresse, numéro de téléphone, numéro de télécopieur, adresse de courrier électronique)
- Constitution en personne morale (formation d'une société ou d'une entreprise)
- Le fait de ne plus travailler dans une clinique ou un cabinet dentaire donné

Si de tels changements sont nécessaires, veuillez remplir le Formulaire de modification des renseignements sur le fournisseur de soins dentaires ci-joint et le faire parvenir à ESI Canada, aux coordonnées indiquées sur le formulaire.

## Inscription d'un nouveau cabinet

Veillez inscrire auprès de ESI Canada tout nouveau cabinet ainsi que tous les autres cabinets où vous travaillez afin d'éviter les interruptions de service dans le traitement et le règlement des demandes de paiement. Les demandes qui sont soumises par un fournisseur dont l'établissement n'est pas inscrit auprès de ESI Canada seront rejetées.

Si vous n'avez pas déjà inscrit le nouveau cabinet, veuillez remplir le Formulaire d'inscription du fournisseur de soins dentaires et le soumettre à ESI Canada dans les meilleurs délais.

Vous pouvez télécharger ce document à partir du site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA ou en demander un exemplaire en communiquant avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs. Une fois le formulaire d'inscription dûment rempli, veuillez le télécopier à ESI Canada au 905 712-0669.

## Lignes directrices relatives à la facturation et au règlement

Pour obtenir rapidement le règlement de vos demandes de paiement, nous vous recommandons, au besoin, de soumettre les demandes de paiement manuelles **au moins toutes les deux semaines** au moyen des formulaires ci-dessous :

- Formulaire de demande de paiement pour soins dentaires du Programme des SSNA
- Formulaire généré par ordinateur
- Formulaire de demande de règlement de soins dentaires et plan de traitement de l'ACDQ
- Formulaire de demande de paiement pour soins dentaires du Programme des SSNA (Formulaire Dent-29).

**Nota :** Les corrections ou les annulations (y compris les motifs d'annulation) que vous souhaitez effectuer aux demandes déjà réglées doivent être indiquées sur le Relevé des demandes de paiement des fournisseurs - Soins dentaires.

Quelle que soit la méthode de facturation utilisée, toutes les données requises doivent être fournies pour permettre le traitement efficace des demandes de paiement. Les données doivent être soumises dans le même ordre qu'elles figurent sur le formulaire de demande.

## Guide du fournisseur de soins dentaires

Le *Guide du fournisseur de soins dentaires* contient tous les renseignements essentiels sur le Programme des SSNA de Santé Canada ainsi que les politiques pertinentes au fournisseur de soins dentaires. Il explique notamment les services de soins dentaires offerts dans le cadre du Programme des SSNA et leurs limites respectives et décrit les éléments importants de chaque politique, dont les détails se trouvent dans le *Cadre de travail sur les soins dentaires* du Programme des SSNA (octobre 2005) et dans les bulletins dentaires ou orthodontiques pertinents.

Ce guide est un complément aux renseignements contenus dans la *Trousse de soumission des demandes de paiement pour soins dentaires*, qui explique aux fournisseurs comment soumettre leurs demandes de paiement pour les services rendus aux bénéficiaires admissibles du Programme des SSNA.

Ces deux documents se trouvent sur le site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA et sont accessibles une fois que vous avez ouvert une session.

Vous pouvez accéder à tous ces documents de la manière suivante :

- À partir du menu Soins dentaires, cliquez sur « **Renseignements sur le Programme et les politiques** » pour afficher le *Guide du fournisseur de soins dentaires*. Ce document se trouve également sur le site Web de Santé Canada à l'adresse suivante : <http://www.hc-sc.gc.ca/fnih-spnia/pubs/nihb-ssna/dent/2009-prov-fourn-guide/index-fra.php>
- À partir du menu Soins dentaires, cliquez sur « **Trousse de soumission des demandes de paiement** » pour afficher la *Trousse de soumission des demandes de paiement pour soins dentaires*.

## Demandes de prédéterminations ou de postdéterminations - bureau régional de la DSPNI

Toutes les demandes de prédéterminations ou de postdéterminations doivent être soumises au bureau régional de la DSPNI respectif. Les représentants du Centre d'appels à l'intention des fournisseurs peuvent vous indiquer si le bureau régional de la DSPNI a approuvé ou refusé votre demande.

### Prédéterminations

Une demande de prédétermination (PD) permet de mieux gérer les services dentaires et de traiter les demandes de paiement. La prédétermination sert à approuver les soins avant le début d'un traitement et permet au fournisseur de soins dentaires et au bénéficiaire de comprendre le traitement proposé ainsi que les services couverts.

### Postdéterminations

Une demande de postdétermination permet de mieux gérer les soins dentaires et de traiter les demandes de paiement pour les services déjà rendus. Elle porte sur les soins qui pourraient être couverts par le Programme des SSNA dans certaines circonstances particulières.

### Envoi des demandes de prédéterminations ou de postdéterminations au bureau approprié

Nous rappelons aux fournisseurs que les demandes de prédéterminations et de postdéterminations doivent être

soumises au bureau régional de la DSPNI respectif ou au Centre de révision en orthodontie (CRO).

Veillez vous reporter au site Web de Santé Canada pour obtenir l'adresse des bureaux ci-dessous.

- Bureaux régionaux de la DSPNI  
<http://www.hc-sc.gc.ca/contact/fnih-spnia/fnih-spni/nihbr-ssnar-fra.php>
- Centre de révision en orthodontie  
<http://www.hc-sc.gc.ca/contact/fnih-spnia/fnih-spni/nihbpa-ssnaap-fra.php>

### Traitements exigeant une prédétermination

Les traitements qui nécessitent une prédétermination comprennent notamment les services figurant dans l'Annexe B de la Grille tarifaire régionale des soins dentaires du Programme des SSNA à l'intention des dentistes généralistes et des spécialistes (DG et SP), les services où figure la lettre « P » (prédétermination) tel qu'ils sont indiqués dans la grille tarifaire à l'intention des denturologistes ainsi que les services qui excèdent les limites du programme.

## Relevé des demandes de paiement des fournisseurs - Soins dentaires – Message d'erreur comportant le code W10

Si le code **W10** figure à côté d'un montant négatif (-) sur votre relevé, cela signifie que la demande de paiement a été *annulée*.

Par conséquent, le montant négatif sera soustrait du montant total réglé.

### Modèle d'un relevé des demandes de paiement des fournisseurs – Soins dentaires

NOM HON PROF	PRÉNOMS FRAIS LAB TIERCE	PARTIE MNT RÉCLAMÉ	DATE DE NAISSANCE MONTANT NET	CODES DE RÉPONSE	⊠
47.70-	0.00	0.00	47.70-	47.70- W10	
54.00-	0.00	0.00	54.00-	54.00- W10	
84.60-	0.00	0.00	84.60-	84.60- W10	
74.70-	0.00	0.00	74.70-	74.70- W10	⊠
				Montant total soumis:	Montant total payable:
				0,00\$	0,00\$
				MONTANT TOTAL RÉGLÉ (DÚ):	0,00\$

## Admissibilité des bénéficiaires à l'anesthésie générale et à la sédation

### Principes généraux

Les bénéficiaires qui souffrent d'un problème d'ordre médical ou physique (condition systémique ou état pathologique grave), qui ont besoin d'un traitement important et qui n'ont pas pu être traités précédemment chez le dentiste sous anesthésie locale peuvent avoir droit à la couverture de l'anesthésie générale ou de la sédation.

Afin de limiter les risques connexes, les fournisseurs de soins dentaires doivent, dans la mesure du possible, faire en sorte que tous les soins dentaires réalisés sous anesthésie générale soient prodigués en une seule séance.

### Modalités

- Bénéficiaires de moins de 12 ans  
Les enfants admissibles, membres des Premières nations ou des Inuits, qui ont moins de 12 ans doivent satisfaire à tous les critères suivants pour avoir droit à



la prestation de soins dentaires sous anesthésie générale ou sous sédation :

- graves problèmes de gestion du comportement liés à l'âge;
- échec des tentatives précédentes d'offrir le traitement chez le dentiste, sous anesthésie locale;
- toutes les dents de lait ont fini leur éruption.

- Bénéficiaires de 12 ans et plus

Les enfants admissibles, membres des Premières nations ou des Inuits, qui ont plus de 12 ans doivent avoir besoin de l'un des traitements dentaires suivants pour avoir droit à la couverture de l'anesthésie générale ou de la sédation :

- intervention chirurgicale importante comprenant l'extraction d'au moins trois dents totalement ou partiellement incluses;
- extraction complète portant sur au moins 10 dents.

**Nota :** Les services d'anesthésie générale et de sédation visant à gérer l'anxiété dentaire chez les bénéficiaires de 12 ans et plus ne sont pas couverts.

### Précisions sur la politique relative à la structure de règlement des restaurations

Les responsables du Programme des SSNA tiennent à apporter des précisions sur la politique relative à la structure de règlement des restaurations. Vous pouvez consulter la politique sur les restaurations à la section 8.3 du *Guide du fournisseur de soins dentaires* ou directement à l'adresse suivante :

<http://www.hc-sc.gc.ca/fniah-spnia/pubs/nihb-ssna/dent/2009-prov-four-guide/index-fra.php>

En ce qui concerne les restaurations sur les dents permanentes antérieures et postérieures, lorsque celles-ci sont exécutées pour un même bénéficiaire, sur une même dent et ayant une même date de service, les honoraires sont déterminés en comptant le nombre total de surfaces distinctes/classes restaurées, jusqu'à concurrence des honoraires d'une restauration de cinq surfaces/reconstruction complète d'une dent.

En ce qui concerne les restaurations sur les incisives primaires, qui sont admissibles uniquement pour les bénéficiaires de moins de cinq (5) ans, lorsque celles-ci sont exécutées pour un même bénéficiaire, sur une même dent et ayant une même date de service, les honoraires sont déterminés en comptant le nombre total de surfaces distinctes/classes restaurées, jusqu'à concurrence des honoraires pour une couronne en polycarbonate.

En ce qui concerne les restaurations sur les canines primaires et les molaires primaires, lorsque celles-ci sont exécutées pour un même bénéficiaire, sur une même dent et ayant une même date de service, les honoraires sont déterminés en comptant le nombre total de surfaces distinctes/classes restaurées, jusqu'à concurrence des honoraires pour une couronne en acier inoxydable.

La restauration en amalgame collé est couverte selon les honoraires d'une restauration en amalgame non collé.

Les restaurations en amalgame et en composite exécutées pour un même bénéficiaire, sur une même dent et ayant une

même date de service sont couvertes selon les honoraires d'un amalgame non collé.

Le Programme des SSNA tient à vous remercier de votre soutien et des services de santé que vous offrez aux membres des Premières nations et aux Inuits.

### À TITRE DE RENSEIGNEMENT

#### Trousse de soumission des demandes de paiement pour soins dentaires

La *Trousse de soumission des demandes de paiement pour soins dentaires* et la *Trousse de soumission des demandes de paiement pour soins dentaires - Annexes* seront combinées en un seul fichier PDF. Par ailleurs, certaines sections de ces documents feront l'objet d'une révision.

La version mise à jour de la *Trousse de soumission des demandes de paiement pour soins dentaires* sera disponible au cours du premier trimestre de 2011. Vous pourrez consulter ou télécharger la trousse à partir du site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA, ou en demander un exemplaire en communiquant avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs. Les coordonnées de ESI Canada sont indiquées à la première page du présent bulletin.

Veillez noter qu'un message sera imprimé sur les relevés des fournisseurs lorsque la version mise à jour de la trousse sera disponible. Ce message figurera également dans la section « Annonces » du site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA.



**Vous devez donner un préavis de 10 jours ouvrables à ESI Canada pour toute modification à votre profil.**  
Le fournisseur doit aviser ESI Canada par écrit de toute modification apportée aux renseignements obligatoires à propos des services de soins dentaires.  
Veuillez remplir la section Renseignements sur le fournisseur et TOUTES LES SECTIONS devant être modifiées.

**RENSEIGNEMENTS SUR LE FOURNISSEUR (Renseignements obligatoires)**

N° de fournisseur : \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Nom du cabinet : \_\_\_\_\_

Mode de communication privilégié

(Toutes les communications seront envoyées par courriel, à moins d'avis contraire) Cochez **une** case :  Courriel  Télécopieur  Poste

<input type="checkbox"/> SECTION A – RENSEIGNEMENTS SUR L'ADRESSE (Changement)	
ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE
Date d'effet : _____	
Nom du cabinet : _____	Nom du cabinet : _____
Adresse : _____	Adresse : _____
Bureau / Case postale : _____	Bureau / Case postale : _____
Ville : _____	Ville : _____
Province : _____ Code postal : _____	Province : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
Télécopieur : _____	Télécopieur : _____
Courriel : _____	Courriel : _____

<input type="checkbox"/> SECTION B – AUTRE(S) CABINET(S) (Mise en place ou changement)	
Si vous possédez plus de deux (2) cabinets additionnels, remplissez une autre feuille et la joindre au présent document.	
AUTRE CABINET N° 1	AUTRE CABINET N° 2
Langue de correspondance : <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais	Langue de correspondance : <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais
ID du bureau (CDAnet/DACnet/ACDQ) : _____	ID du bureau (CDAnet/DACnet/ACDQ) : _____
Date d'effet : _____	Date d'effet : _____
Nom du cabinet : _____	Nom du cabinet : _____
Adresse : _____	Adresse : _____
Ville, province, code postal : _____	Ville, province, code postal : _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
Télécopieur : _____	Télécopieur : _____

<input type="checkbox"/> SECTION C – MODIFICATION DU MODE DE RÈGLEMENT (Changement ou mise en place aux fins de transfert électronique de fonds)
Veuillez préciser la date d'effet, cocher la case CHÈQUE ANNULÉ et joindre un chèque avec la mention ANNULÉ pour permettre à ESI Canada d'établir le mode de règlement par TEF ou d'y apporter les modifications nécessaires. Le présent formulaire n'autorise que les dépôts au compte et ne permet pas les retraits ou toute autre transaction dans le compte. Tous les renseignements fournis demeurent strictement CONFIDENTIELS. Veuillez avvertir ESI Canada rapidement de tout changement relatif à la banque, à la succursale ou au numéro de compte. Date d'effet : _____ <input type="checkbox"/> CHÈQUE ANNULÉ (La photocopie d'un chèque avec la mention ANNULÉ peut être télécopiée.)

<input type="checkbox"/> SECTION D – AUTRE (Constitution en personne morale, changement de spécialité, changement de fournisseur de logiciel, etc.)
Date d'effet : _____ <input type="checkbox"/> Constitution en personne morale <input type="checkbox"/> Changement de spécialité : _____ <input type="checkbox"/> Changement de fournisseur de logiciel (Nom) : _____ <input type="checkbox"/> Autre (Description du changement) : _____

\_\_\_\_\_  
 Demandeur (en caractères d'imprimerie)                      Signature du fournisseur (aucun timbre de signature)                      Date

Veuillez retourner le formulaire dûment rempli et signé (accompagné d'un chèque annulé, le cas échéant) par télécopieur ou par la poste à ESI Canada, à l'attention du : Service des relations avec les fournisseurs, 5770, rue Hurontario, 10<sup>e</sup> étage, Mississauga (Ontario) L5R 3G5. Télécopieur : 905 712-0669.  
**DES QUESTIONS?** Veuillez communiquer avec un représentant du Centre d'appels à l'intention des fournisseurs au 1 888 511-4666.